

# LANDEAN



*Cristaux de glace*

**Janvier 2020**

**N° 144**

# SOMMAIRE

<b>ETAT CIVIL</b>	<b>2</b>	UNC et Soldats de France	14
<b>Vœux du Maire</b>	<b>3</b>	Comité de Jumelage	14
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>4 - 5</b>	C. Création	15
		APEL	16
<b>POUR INFORMATION</b>	<b>6 - 10</b>	Sporting Club Landéanais	16
Ouverture du bureau de vote	6	SLC - Section Land'running	17
Repas des Aînés	7	SLC - Section gymnastique	18
Bibliothèque	7	Tennis - TC2L Laignelet-Landéan	18
Les Ty-michous	8	Entente Parigné Landéan	19
Le déploiement de la fibre optique	8		
CLIC de Haute Bretagne	9	<b>Renseignements utiles</b>	<b>20</b>
SI des eaux Parigné - Landéan	10		
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>11 - 19</b>		
Comité des Fêtes	11		
3 P Evènements	11		
Club de Loisirs	12		
Les potes en scène	13		

## N° 144 - JANVIER 2020

### LANDEANIUM

- Responsable de la publication : Louis-Gérard GUERIN
- Responsable de la rédaction : Mariannick RIPOCHE
- Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Georges COURTOUX, Christine GARDAN, Géraldine ROSSIGNOL
- Impression : Imprimerie Garlan (Fougères)  
02 99 99 53 06

## ÉTAT CIVIL

octobre - novembre - décembre 2019

### Naissance

DENOUAL Elouan      6 Village de Beaulieu      10 novembre 2019



### Décès

COUPÉ Louis      5 La Bigaudière      5 décembre 2019



# Vœux du Maire

Chers amis Landéanaises et Landéanais

Cette cérémonie traditionnelle nous réunit à nouveau pour faire un point rapide de la vie de la commune et partager un moment de convivialité.

En 2019, Landéan a vu la rénovation et la mise en accessibilité du bureau de l'agence postale.

La signalétique des bâtiments publics a été réalisée dans le centre bourg, ainsi qu'une nouvelle tranche d'effacement des réseaux, avenue de la Forêt.

Un radar pédagogique sécurise le passage des enfants rue du Maine.

Un nouveau lave-vaisselle est venu équiper la salle Mélusine qui s'est également enrichie d'une série de tables.



La réfection des toitures du 11, rue de l'église et du presbytère vient sécuriser ces bâtiments.

Le paratonnerre de l'église a été remis aux normes.

La vente de chemins communaux inutilisés se termine.

La vente du dernier T5 du CCAS va se finaliser dans les semaines proches.

Conséquence de la loi NOTRe, la gestion de la distribution d'eau potable a été confiée au SMPBC, Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon.

La gestion de l'assainissement collectif est confiée à Fougères Agglomération, comme l'était déjà l'assainissement individuel.

Un RIPAME des 7 lieux a été créé avec les communes de Parigné, Laignelet, Le Loroux, Fleurigné, La Chapelle-Janson, La-Selle-en-Luitré. C'est un Relais Intercommunal Parents, Assistants Maternels, Enfants, destiné à accompagner les structures d'assistantes maternelles ; Les Ty-michous pour Landéan. Cette nouvelle structure est initiée et subventionnée par la caisse d'allocations familiales.

Je vais saisir maintenant l'opportunité de cette cérémonie des vœux pour accueillir et remercier de leur choix, ceux qui ont décidé de rejoindre notre commune.

Ils pourront apprécier la richesse de notre vie associative, la diversité de nos services et commerces de proximité, ainsi que le cadre naturel de notre belle forêt, avec ses nombreuses possibilités d'activités sportives et de détente.

Merci à tous ces nouveaux Landéanais. Je leur souhaite de s'épanouir dans notre commune.

Je remercie toute l'équipe municipale et particulièrement les 4 adjoints pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans l'exercice de mes responsabilités.

En votre nom, je remercie le personnel communal pour la conscience professionnelle mise à votre service.

Je tiens également à citer et féliciter les associations et leurs responsables pour la richesse des animations qu'ils apportent dans la commune. Le Club de loisirs, le Comité des fêtes, l'UNC Soldats de France, le Sporting club, le Tennis, le Tennis de table, le VTT, la Gymnastique, C.Créations, 3P Évènements, la Chasse, le Jumelage, l'Entente Parigné-Landéan, le Land'Running, les Potes en Scène qui continuent à faire salle comble avec leur troupe d'acteurs de tous âges et la Médiathèque.

En mon nom, et au nom du Conseil municipal, je souhaite à tous, une excellente année 2020. Je vous offre mes meilleurs vœux de bonne santé, de joie et de bonheur. Que l'envie et l'optimisme vous permettent de réaliser tous vos projets.

Je vous informe ce soir de mon intention de briguer un dernier mandat en mars prochain avec une nouvelle équipe municipale.

Louis-Gérard Guérin, maire

# Conseil municipal

Dans chaque bulletin nous vous informons des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « <https://landean.fr> »

## Séance du mercredi 16 octobre 2019

### Demande de subvention pour voyage scolaire – A.P.E.L. de Landéan

Voyage scolaire à Saint Lunaire du 18 au 20 mai 2020 pour 21 élèves, issus des classes CM1 et CM2, et 3 adultes.

Il est accordé une subvention de 80 €/élève qui participera à ce voyage.

### Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques pour des élèves domiciliés à Landéan, scolarisés dans ces établissements

Ville de Louvigné du Désert (2018/2019) : 1 élève en maternelle 1155 €, 2 élèves en élémentaire 423 € x 2 = 846 €. Total 2001 €.

Ville de Cesson-Sévigné (2018/2019) : 1 élève en élémentaire 548 €.

Commune de Laignelet (2019/2020) : 2 élèves en maternelle 1405,22 € x 2 = 2810,66 €, 1 élève en élémentaire 412,85 €. Total 3223,51 € - 644,70 € (Abattement 20% pour communes adhérentes à Fougères Agglomération) = 2578,81 €.

### Participation des collectivités de résidence aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de Landéan, sous contrat d'association

Commune de Résidence	Elémentaire : contribution obligatoire pour les communes dépourvues d'école publique,	Total
LA BAZOUGE DU DESERT (35420) possède une école privée	375 € X 3 élèves = 1125 € (contribution obligatoire)	1125 €
FOUGERES (35300) possède plusieurs écoles publiques et privées	375 € X 1 élève = 375 € (contribution non obligatoire)	375 €
PARIGNE (35133) possède une école privée	375 € x 2 élèves = 750 € (contribution obligatoire)	750 €
VILLAMEE ne possède ni école privée, ni école publique	375 € X 1 élève = 375 € (contribution obligatoire)	375 €

### Accord de subvention au titre de la répartition 2019 du produit des amendes de police 2018

Projets 2019 (dépenses)	Coût H.T.	Coût T.T.C.
Aménagement d'un ralentisseur y compris signalétique	4602,00 €	5522,40 €
Signalisation d'un passage piéton aux abords de l'Ecole Notre Dame de Landéan	1940,00 €	2328,00 €
Fourniture d'un radar pédagogique solaire	1750,00 €	2100,00 €
Total des dépenses	8292,00 €	9950,40 €

# Conseil municipal

La commission permanente du Conseil Départemental a retenu 2 projets celui concernant l'aménagement d'un ralentisseur y compris signalétique et celui pour la fourniture d'un radar pédagogique solaire et a décidé d'octroyer la somme de 2 731 € pour ces travaux.

## Gardiennage église de Landéan – année 2019

Indemnité de gardiennage 120,97 €.

## Surtaxe assainissement 2020

a) partie fixe par semestre : 6 € 90 H.T.

b) 0,61 € H.T. par m<sup>3</sup> d'eau consommée.

## Demande de Fonds de Développement des Communes 2019 auprès de Fougères Agglomération

Fougères Agglomération prévoit d'accorder, pour l'année 2019, un Fonds de Développement des Communes d'un montant de 17730 €. Sollicitation de ce fond pour les travaux suivants :

Dépenses H.T.	Montant
Travaux voies et réseaux (effacement des réseaux électriques, éclairage public et télécom avenue de la Forêt et allée du Châtel)	18689,40 €
Travaux de bâtiments (acquisition d'une porte d'entrée pour logement au 21 rue Victor Hugo)	1525,00 €
Travaux église (réalisation de trappes)	660,00 €
Travaux et acquisitions pour salle des sports et des fêtes (installation d'un chauffe-eau, acquisition d'un lave-vaisselle + 2 tables (entrée et sortie), de 36 tables, d'une mono-brosse, d'un aspirateur balai	17096,69 €
Montant HT des travaux (études + travaux)	37971,09 €
Recettes	Montant
Fonds de concours Fougères Agglo	17730,00 €
Autofinancement communal	20241,09 €

## Délibération pour rénovation de l'éclairage public du lotissement du Patis

Le reste à charge pour la commune est de 44949,19 € après subvention du SDE à hauteur de 40 %.

## Proposition de convention tripartite pour la gestion et l'animation du service enfance des communes de Laignelet-Le Loroux-Landéan (1er janvier 2019 au 31 décembre 2021)

Cette convention est conclue entre l'association de Familles Rurales de Laignelet - Le Loroux - Landéan, Familles Rurales, Fédération Départementale d'Ille-et-Vilaine, les communes de Laignelet, Le Loroux, Landéan.

Elle a pour objet de définir et de préciser les modalités techniques, économiques et financières de gestion et d'animation du service enfance à destination des familles adhérentes à l'association.

La Commune de Laignelet s'engage à mettre à disposition gracieusement ses locaux de l'Accueil de Loisirs, situés Avenue du Maine à Laignelet, pour l'accueil des enfants de 3 et 12 ans des familles adhérentes : les mercredis pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances.

Cette convention pourra être :

- dénoncée à l'initiative de chacune des parties, à l'encontre des autres, pour non-respect des obligations prévues dans cette convention,

- et faire l'objet de toutes modifications ou additions qui s'avèreraient nécessaires après avis conforme du Comité de pilotage, qui réunit des représentants de chacune des parties signataires.

# Pour information



## Ouverture du bureau de vote de 8h à 18h à la Mairie.

### Mode de scrutin :

**Au premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

**Lors d'un éventuel second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

### Règles de validité des bulletins de vote dans les communes de 1 000 habitants et plus :

#### Sont ainsi nuls et n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement :

- Les bulletins qui ne comportent pas le titre de la liste tel qu'il a été enregistré,
- Les bulletins qui comportent une modification dans l'ordre de présentation des candidats, une adjonction de noms ou une suppression de noms par rapport à la déclaration de candidature,
- Les bulletins imprimés ne comportant pas, en regard du nom d'un candidat ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, l'indication de sa nationalité,
- Les bulletins établis au nom d'une liste qui n'a pas été régulièrement enregistrée,
- Les bulletins comportant un ou plusieurs noms de personne autres que ceux des candidats,
- Les bulletins imprimés d'un modèle différent de ceux qui ont été produits par les candidats, les bulletins manuscrits ou qui comportent une mention manuscrite,
- Les circulaires utilisées comme bulletin,
- Les bulletins blancs,
- Les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe,
- Les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante,
- Les bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître,
- Les bulletins trouvés dans des enveloppes non réglementaires,
- Les bulletins écrits sur papier de couleur,
- Les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces signes,
- Les bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces mentions,
- Les bulletins établis au nom de listes différentes lorsqu'ils sont contenus dans une même enveloppe;
- Les enveloppes ne contenant aucun bulletin,
- Les bulletins ne faisant pas figurer de manière distincte la liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire (art. R.117-4),
- Les bulletins qui ne respectent pas la réglementation en matière de taille, de grammage ou de présentation.

Si une enveloppe contient plusieurs bulletins désignant la même liste, ces bulletins ne comptent que pour un seul (art. L. 65).

# Pour information

## REPAS DES AINES DE LA COMMUNE

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> samedi d'octobre, nos aînés se sont retrouvés à la salle Mélusine autour d'une table joliment décorée. Les 70 convives ont apprécié le copieux et délicieux repas préparé par Christophe LEVEQUE. Plaisir des retrouvailles et bonne humeur ont rythmé la journée.

Merci aux personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce repas en effectuant le service et la réalisation des compositions florales.



## MÉDIATHÈQUE



Une riche année 2019 bien remplie à la médiathèque de La Licorne !

Sophie LE HÉGARAT a reçu, le 5 novembre, une classe de C.E dans le cadre d'une animation sur l'exposition « d'Ombres Blanches d'Antoine GUILLOPÉ ».



Le 26 novembre, un accueil de la classe de C.P a été fait sur le thème une animation sur l'Afrique.

Le Jeudi 5 décembre ce fut le tour des Ty-Michous.



Le samedi 16 novembre, à l'occasion du 35<sup>ème</sup> Salon du Livre Jeunesse de Fougères, nous avons reçu l'illustratrice Clémence POLLET. À l'aide de ses ouvrages poétiques, l'artiste a su fasciner et émerveiller les jeunes lecteurs. Puis elle leur a fait dessiner leur propre animal totem qu'ils ont découpé et emporté.

Des nouveautés de romans et BD pour adultes et enfants sont à la disposition des lecteurs.

**Horaires d'ouverture :**  
le mercredi de 10h à 12h  
et de 16h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h.

**GRATUITÉ DES PRÊTS**

**Modalités de prêts :**  
Illimités pour 3 semaines

# Pour information

## LES TY-MICHOUS

Beaucoup d'activités diverses se sont succédées tout au long de l'année 2019 pour le plus grand bonheur des TY-MICHOUS.

La sortie, organisée le jeudi 5 décembre, à la médiathèque de Landéan a ravi les enfants émerveillés devant les belles illustrations des livres de contes de Noël.

La page de l'année 2019 s'est tournée, 2020 a débuté par la décoration de la couronne des rois !

Les Ty-Michous souhaitent à tous une très bonne année.



## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Bretagne Très Haut Débit est en train de déployer le réseau de la fibre optique en Ille-et-Vilaine pour les communes bretonnes.

L'objectif annoncé est de fibrer l'ensemble du territoire breton d'ici 2026.

Concernant les logements neufs, il existe deux solutions pour obtenir un raccordement au réseau de télécommunication français :

- soit faire appel à Orange pour une ouverture de ligne fixe, puis demander une construction de ligne et par la suite souscrire l'offre de son choix auprès d'un FAI (fournisseur d'accès internet).
- soit faire directement la demande auprès du fournisseur d'accès à internet de son choix ; il est alors possible de faire construire sa ligne téléphonique et de choisir son offre chez l'opérateur.

# Pour information



## CLIC Haute Bretagne

Centre Local d'Information et de Coordination

**LE CLIC** vous accueille, vous écoute, vous conseille, vous soutient

### \* Site Maën Roch

5, rue Victor Roussin  
St Brice en Coglès  
35460 MAËN ROCH

Horaires secrétariat St Brice

Mardi : 9h30 à 12h et 14h à 17h  
Jeudi et vendredi : 14h à 17h30

### \* Site Fougères

3, avenue de Normandie  
35300 FOUGERES

Horaires secrétariat Fougères

Ouvert tous les matins de 9h30 à 12h, les  
lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

#### Accueil téléphonique

Tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf le lundi après-midi

**02 99 98 60 23**

[clic@assohautebretagne.fr](mailto:clic@assohautebretagne.fr) [www.clichautebretagne.com](http://www.clichautebretagne.com)

#### Pour les personnes âgées

- Maintien à domicile
- Aide administrative
- Différentes solutions d'hébergement
- Loisirs
- Vie sociale, transport

#### Pour les personnes en situation de handicap

Maison Départementale des Personnes Handicapées  
Antenne locale — Enfants et adultes

- Information sur les droits et services
- Appui à la constitution des dossiers de demande
  - ✓ Prestation de compensation du handicap
  - ✓ Allocation adulte handicapé
  - ✓ Cartes d'invalidité et de priorité
  - ✓ Carte de stationnement
  - ✓ RQTH et orientation professionnelle
  - ✓ Allocation d'éducation enfant handicapé
- Aide à la définition du projet de vie
- Information sur l'avancée de votre demande



#### Les permanences

St Georges de Reintembault, Louvigné du Désert, Tremblay,  
St Marc sur Couesnon, St Germain en Coglès, Antrain,  
Bazouges La Pérouse, Liffré et St Aubin du Cormier.

Contactez le CLIC pour prendre un rendez-vous

### LE CLIC propose des actions collectives et de coordination

PROPOSE  
UNE COORDINATION  
AUTOUR  
DE SITUATION INDIVIDUELLE

#### AIDE AUX AIDANTS

- Bistrot Mémoire
- Soutien psychologique aux aidants et aux personnes aidées
- Groupes de parole d'aide aux aidants

#### ANIME DES COLLECTIFS DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Les CCAS, les SAAD, les SIAD les clubs de retraités et les établissements d'accueil pour personnes âgées s'associent pour mieux prendre en compte les besoins des personnes isolées et proposer des après-midis rencontres.

#### COORDONNE DES ACTIONS DE PREVENTION SANTE ET ANIME DES CONFÉRENCES

- Conduite seniors
- Bien dormir quand on a plus 20 ans

#### LE TERRITOIRE DU CLIC

- Liffré-Cormier Communauté
- Couesnon Marches de Bretagne
- Fougères Agglomération

53 communes  
103 000 habitants



#### En faveur

- ⇒ des personnes âgées
- ⇒ des personnes handicapées
- ⇒ des proches

#### L'accueil du CLIC en 2018

- 2 450 personnes reçues
- 5 446 entretiens

### Le CLIC

est  
un établissement  
médico-social  
neutre  
et indépendant

Il est géré par  
une association

Les professionnels  
vous reçoivent  
et vous  
accompagnent  
dans vos démarches  
et vos réflexions

Les salariés sont tenus  
à la confidentialité  
des informations  
confiées

#### Service gratuit

# Pour information

# L'INFORMÉ

## 2018

### SI DES EAUX DE PARIGNE - LANDEAN



Extrait du rapport annuel 2018  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie

#### TERRITOIRE

2 600 habitants

Le service d'eau potable du Si des Eaux de Parigne - Landean regroupe les communes de : Landean et Parigne.

La population desservie est de **2 600 habitants**.



2 communes adhérentes

#### EXPLOITATION

par la société STGS  
En affermage

La société STGS a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **1 151 abonnés** (+0,09 % par rapport à 2017).



#### BESOINS en EAU

3 ressources

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 109 542 m<sup>3</sup> :
  - Sie de la Chapelle Janson a fourni 1 134 m<sup>3</sup>,
  - Sivom de la Bazouge du Désert-Louvigné du Désert a fourni 1 128 m<sup>3</sup>,
  - Smpbc a fourni 107 280 m<sup>3</sup>.



LOCAL IMPORT

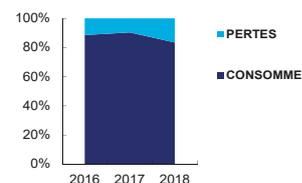
#### DISTRIBUTION

Un réseau de 100 km  
90 923 m<sup>3</sup> consommés

En 2018 les abonnés domestiques ont consommé 90 923 m<sup>3</sup> (en baisse de 17,10 % par rapport à 2017) soit en moyenne **96 litres par habitant et par jour**

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 83,4 %** en 2018 (il était de 90,3 % en 2017).

Le taux de renouvellement du réseau est de **1,52 %**.



Rendement du réseau

#### QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau distribuée au cours de l'année 2018 a été de bonne qualité. Elle est demeurée conforme aux limites réglementaires fixées pour le paramètre microbiologique, les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



#### PRIX

279,84 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 279,84 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2019, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,33 €/m<sup>3</sup>, **+2,54 % par rapport à 2018**.



Répartition des montants collectés

# Associations

## COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres du Comité des Fêtes sont heureux de présenter à toute la population de Landéan leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour l'année 2020. Ils vous remercient du soutien que vous leur avez apporté par votre présence aux différentes manifestations de l'année 2019. Nous faisons appel à des volontaires pour étoffer l'équipe. Les nouvelles candidatures sont les bienvenues.



*Pose des guirlandes*

**A vos calendriers pour l'année 2020 :**

● **5 avril :** Vide-grenier, place de la Longue Noé, les personnes qui désirent réserver un emplacement sont invitées à se manifester en appelant au 06 52 65 73 37.



*Réparation des décorations de Noël*

## 3 P ÉVÈNEMENTS

Les 3 P ÉVÈNEMENTS ont organisé, au mois d'octobre, un concours de palets et un vide-grenier rassemblant de nombreux participants.

Nous avons organisé le réveillon de la Saint-Sylvestre dans l'ambiance et la bonne humeur.

Prochain rendez-vous : Course cycliste challenge "Joseph CHALOPIN" le dimanche 23 février.

Bonne année 2020 à tous.



# Associations

## CLUB DE LOISIRS



Nous souhaitons à tous les adhérents du club ainsi qu'à leur famille, une très bonne année 2020.

Le jeudi 3 octobre, 105 adhérents du club ont participé au repas d'automne à la salle Mélusine.

Le concours de palets du 16 octobre a réuni 68 participants, salle des Mégalithes.

Le jeudi 7 novembre, une trentaine de personnes ont passé l'après-midi au bowling. Ce moment récréatif s'est terminé le soir à Landéan autour d'un repas.

Le mardi 26 novembre, une séance du Gai savoir a été organisée à Landéan, 27 personnes dont 6 de Landéan étaient présents.

Les adhérents du Club de Loisirs se sont réunis le 5 décembre pour l'assemblée générale. Avant la présentation des bilans et le rappel des principales activités de l'année écoulée, ils ont pu savourer un repas gastronomique puis en final, procéder à l'élection du tiers sortant.



Marie-Annick DESHAYES a été élue comme nouveau membre du bureau. Jean-Pierre HODEBERT, Huguette ORIÈRE et Noël PRIME ont été réélus. Jean-Pierre DESHAYES, en fin de mandat, n'a pas souhaité se représenter.

Un des membres de l'assistance a proposé de créer une section « boules ». Toutes les personnes intéressées et adhérentes au club sont invitées à contacter le président pour y participer.

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 décembre 2019 pour former le nouveau bureau :

- 1. Président** : Jean DELAUNAY
- 2. 1<sup>ère</sup> vice-présidente** : Odile JUILLARD – **2<sup>ème</sup> vice-président** : Amand CHEREL
- 3. Trésorier** : Michel VALLÉE – **Trésorière adjointe** : Gisèle HARDÉ
- 4. Secrétaire** : Noël PRIME – **Secrétaire adjoint** : Jean-Pierre LE BOURG
- 5. Membres** : Marie-Thérèse CLOSSAIS, Marie-Annick DESHAYES, Huguette ORIÈRE, Gisèle SEIGNOUX, Jean-Pierre HODEBERT et Philippe RIPOCHE.



# Associations

## Dates à retenir pour le premier semestre 2020 :

- Les deux premiers jeudis de chaque mois de 14h à 18h : marche, belote et autres jeux de société.  
Palets tous les mardis de 14h à 18h. Chaque mardi de 10h à 12h, jeu d'échecs et billard.
- Belote individuelle le jeudi 12 mars
- Finale régionale belote le mardi 28 avril à Beaucé
- Concours de Belote salle des Mégalithes le mardi 19 mai
- Bals, salle Mélusine, le lundi 13 avril avec Thierry LEFÈVRE  
et le dimanche 14 juin avec Stéphane FAUNY.
- Concours de Palets salle des Mégalithes le mercredi 15 avril
- Repas de printemps le jeudi 2 avril
- Galette saucisse le jeudi 14 mai
- Sortie Déjeuner Croisière sur la Mayenne le lundi 25 mai 2020
- Fête de l'amitié le mardi 16 juin à Trémelin près de Monfort sur Meu

**Réservez dès à présent le dimanche 7 Février 2021 pour un spectacle « Les Bodin's » à Rennes.**

## LES POTES EN SCÈNE

Tous les membres de l'association présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous les Landéanais.

Les pièces que nous avons jouées fin 2019 ont connu un franc succès et nous remercions tous ceux et celles qui sont venus nous encourager.

Nous vous donnons rendez-vous fin 2020 pour un nouveau spectacle.



Les dates à retenir pour les représentations sont les 21, 22, 28 et 29 novembre 2020 et 4 et 5 décembre 2020.

Notre assemblée générale aura lieu le 20 mars 2020.

*Pour souvenir,  
les photos  
des acteurs  
petits et grands.*

# Associations

## UNC ET SOLDATS DE FRANCE



**11 novembre 2019 :**

Pour la célébration du 11 novembre, et comme chaque année, de nombreux Landéanais, dont une dizaine d'enfants, étaient présents, montrant ainsi leur attachement à ces cérémonies et au devoir de mémoire.

Après les cérémonies à l'église et au monument aux morts, trois anciens d'Algérie ont reçu des mains de Maurice BARON, président, la croix du combattant.

Roger GALODE, Joseph PELE et Jean ROIZIL ont ainsi été honorés pour leur

participation au maintien de l'ordre sur le territoire algérien après la signature des accords d'Evian. Ils sont désormais considérés comme membres OPEX.

Les participants se sont ensuite retrouvés, salle Mélusine, pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

**Date à retenir pour 2020 :**

**8 mai :** Cérémonies commémoratives

**30 mai :** Méchoui réservé aux membres de l'association

**13 septembre :** Après-midi dansante



## COMITÉ DE JUMELAGE LANDÉAN - BALROTHERY

**Saint-Patrick : 15 mars 2020**

En cette journée, comme les années précédentes, les membres du comité de jumelage vous invitent à venir nombreux découvrir ou redécouvrir le « **marché irlandais** », dès 10h, salle Mélusine.

Ceux qui souhaitent déguster le « **repas irlandais** », à cette occasion, peuvent dès à présent contacter les membres du comité de jumelage. Le prix du repas avec l'entrée du Fest-deiz est fixé à 17 €.

L'après-midi, l'entrée du **Fest-Deiz** sera de 5 €.

*Moyennant une cotisation de 5 €, vous pouvez adhérer au comité de jumelage. Les adhésions peuvent être enregistrées dès maintenant et tout au long de cette journée de la Saint-Patrick.*

**1995 - 2020 : 25 ans d'amitié**

Pour fêter ces 25 années, deux temps forts sont prévus en cette année 2020.

*(John Mc Cormack, président CJ Balrothery ; Jimmy Donnely représentant de la commune; Louis-Gérard Guérin, Maire de Landéan ; Yvon L'Hermelin, président CJ Landéan)*



# Associations

- **Du 21 au 25 mai 2020**, 20 adhérents du comité de jumelage seront accueillis à Balrothery.
- **En septembre 2020**, nous recevrons nos amis de Balrothery, à une date qui reste à finaliser avec les membres du comité irlandais.

Ce retour, sera l'occasion de festivités dont la teneur et l'organisation seront précisées et communiquées dans la presse et dans le prochain Landéanium ainsi que sur le site de Landéan [www.landean.fr](http://www.landean.fr) ou le blog du comité de jumelage [balrothland.canablog.com](http://balrothland.canablog.com)

Nous invitons, tous les bénévoles (membres du comité, familles d'accueil etc...) qui, depuis 1995, ont participé aux différentes rencontres de ces 25 années et tous les Landéanais à se préparer à ces festivités.

## *Soirées Cinéma :*

En partenariat avec le Club, le réseau des comités de jumelage du pays de Fougères, propose, au prix de 6 €, des films en lien avec les différents pays dont voici les prochaines dates :

- 10 février : Fougères présentera pour l'Angleterre le film YESTERDAY
- 16 mars : Landéan pour l'Irlande film à définir
- 6 avril : Laignelet pour les Pays-Bas film à définir
- 18 mai : Luitré pour la Pologne film à définir
- 15 juin : Parcé pour la Belgique film à définir

## *Danses bretonnes :*

Prochaines séances à la salle Jules FERRY de 20h à 22h :  
28 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai

## C. CRÉATIONS

A l'occasion de cette nouvelle année, nous offrons nos meilleurs vœux à tous les Landéanais.

Le mercredi 8 janvier 2020, nous nous sommes retrouvées, à la salle Jules Ferry, pour partager la traditionnelle galette des rois.

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



# Associations

## APEL



Le 13 décembre dernier, s'est déroulé l'arbre de Noël de l'école de notre commune.

Cette soirée a réuni toutes les familles pour un spectacle sur le thème des musiques de films, autour d'un bon vin chaud et de délicieux gâteaux préparés par les familles.

Merci aux institutrices et au personnel non enseignant pour le temps passé à réaliser ce beau spectacle avec les enfants.

Merci également à Patrick pour l'ambiance de la soirée, à la mairie pour sa contribution ainsi qu'au père Noël qui a pris le temps de venir malgré tout son travail.

En attendant de nouveaux événements, nous vous souhaitons une belle année 2020.

Que celle-ci vous apporte tout ce que vous désirez !

L'équipe de l'APEL



## SPORTING CLUB LANDÉANAIS

Le S.C.L présente ses meilleurs vœux aux Landéanais.

Les personnes désirant adhérer aux activités sportives existantes ou souhaitant proposer de nouvelles activités sportives peuvent s'adresser à Alain JOURDAN au 02.99.97.21.03.

Notre assemblée générale se déroulera le mardi 23 juin 2020 à 20h30 à la salle Mélusine.

# Associations

## S.C.L SECTION LAND'RUNNING

Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 aux adhérents et à leur famille.

Différentes courses ont eu lieu depuis septembre 2019.

Le traditionnel Relais Normandie-Bretagne, le 15 septembre, où nous avons engagé une équipe.

Ensuite, il y a eu le Trail du Sancy, le 22 septembre, avec 7 participants de Land'Running sur le 19 km et le 60 km, avec un fort dénivelé.

Stéphane et Magali ont participé au Semi Pontivy-Loudéac.

Le 20 octobre, 4 runners ont voyagé en allant faire le Marathon d'Amsterdam.

Puis, le 7 décembre, encore une forte participation aux Foulées du Roc sur le 10 et 5 km avec des podiums pour René et Ethan. 6 enfants ont également couru sur différentes distances.

Bravo à tous pour vos performances.

Un repas, avec les adhérents, a clôturé la soirée du 7 décembre 2019 à Landéan dans un esprit très convivial. Cela a permis de tous se retrouver.



# Associations

## S.C.L. - SECTION GYMNASTIQUE

A l'occasion de la nouvelle année, nous vous offrons tous nos vœux de joie, santé, bonheur et réussite.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez toujours rejoindre nos cours de gym et de yoga du rire pour un moment de détente, de convivialité, un bien-être physique.

L'assemblée générale de la section est prévue **le 12 juin 2020** à 19h, elle sera suivie d'un repas à partir de 20h.

Contact : Alain JOURDAN au 02.99.97.21.03

## TENNIS - TC2L LAIGNELET - LANDÉAN



Cette année, le club de tennis de Landéan - Laignelet, vous propose de venir vous divertir au spectacle de l'humoriste « Jean PIÉPIÉ ».

Il représente un personnage rural, inventeur et poète confronté à la vie et au monde moderne.

Le spectacle aura lieu à la salle Mélusine de Landéan, le samedi 15 février 2020 à 20h30.

Tarif : 10 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservation : 06 84 02 90 79

Venez nombreux pour rire aux éclats !

Tous les membres du club de tennis, vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2020.



# Associations

## ENTENTE PARIGNÉ LANDÉAN



Nous sommes à mi-parcours des championnats.

Les jeunes vont démarrer la 2ème phase de leurs championnats respectifs.

Chez les seniors, nos 2 équipes ont des matchs en retard en raison d'une météo très pluvieuse depuis plusieurs semaines.

Les enfants de l'école de football ont reçu des chocolats, lors du dernier entraînement, avant les vacances de Noël.

Le 16 mai prochain, l'Entente Parigné-Landéan va fêter ses 30 ans.



La soirée aura lieu à la salle des sports de Parigné. Elle sera animée par le groupe Génération et le repas sera concocté par le traiteur « Le Faisan Doré ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les dirigeants.

### Dates à retenir pour 2020 :

- Galettes des rois des jeunes : Mercredi 22 janvier
- Soirée Anniversaire 30 ans : Samedi 16 mai
- Loto à St James : Samedi 6 juin
- Assemblée générale : Vendredi 26 juin

Au nom du bureau, je vous souhaite une belle et heureuse année 2020

Sabrina MALLE,

Présidente Entente Parigné-Landéan

# Renseignements utiles

## Mairie

☎ : 02 99 97 35 26

Maire : M. Louis-Gérard GUERIN

(Permanence le samedi de 10h à 12h)

Contact : mairie.landean@wanadoo.fr

Secrétaire : Mme Christèle DENOUAL

Heures d'ouverture :

Mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi, vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h (fermée le 1er samedi du mois)

**Nouveaux habitants de Landéan** : N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales, etc...

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Salle « Mélusine » et « des Lutins » ☎ : 02 99 97 22 85

Réservations : Mme LEMIERE Anne-Sophie ☎ : 06 43 44 71 14  
du mardi au vendredi : 17h30 à 19h30

Ecole privée Notre Dame

☎ : 02 99 97 30 94

Directrice : Mme Pauline GARNIER

www.ecole-nd-landean.org



Bibliothèque

Horaires d'ouverture

mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

☎ : 02 99 97 35 77



Office National des Forêts

☎ : 02 99 99 69 07



Service des eaux et Assainissement Collectif

S.T.G.S.

☎ : 09 69 32 69 33

Assainissement non collectif

Véolia

☎ : 09 69 32 35 29

S.M.I.C.T.O.M.

Fougères Agglomération

☎ : 02 99 94 34 58

L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 minutes avant la fermeture



Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

Déchèteries	Jours	Horaires d'été (du 01/03 au 31/10)	Horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)
Landéan	Lundi Samedi	17h30 - 18h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louvigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	9h00 - 12h / 14h - 18h	9h30 - 12h / 14h - 17h30
Parigné	Lundi Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00

Office : 1<sup>er</sup> samedi Landéan,  
5<sup>ème</sup> samedi Landéan ou Parigné  
Horaire d'été : 18h00  
Horaire d'hiver : 17h00



Presbytère de Louvigné du Désert

☎ : 02 99 98 02 23

Père HONORÉ, Abbé Marcel JAMELOT,  
Vicaire Olivier GUIASSOU

Toutes les informations importantes ou de dernière minute sont sur le site :

<https://landean.fr>



Médecin	Docteur BOIDOT	☎ : 02 99 97 22 55
Pharmacien	M. BOUNSEUM	☎ : 02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	☎ : 02 99 97 35 67
Ambulancier	SARL LEVÊQUE	☎ : 02 99 97 34 00
Pompiers		☎ : 18
Samu 35		☎ : 15
Gendarmerie	Fougères	☎ : 02 99 94 25 25

Agence Postale

Horaires d'ouverture

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h

☎ : 02 99 97 37 51